



Ordonnances Macron



Encore pires que la loi travail !



Public, privé, toutes et tous concerné-e-s !

En 2016, avec le soutien de 75% de la population, nous nous sommes mobilisés pour l'abrogation de la loi travail qui a remis en cause les droits des salariés. E. MACRON veut faire pire et passer au pas de charge, par ordonnances une loi 100% patronale.

C'est encore le MEDEF qui fait sa loi contre le salariat !

**Moins de droits pour les salariés,
plus de pouvoirs au patronat :**

- ☞ faciliter les licenciements économiques et s'attaquer aux CDI
- ☞ indemniser encore moins les salariés aux prud'hommes en cas de licenciement abusif.

La loi travail c'est des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives sur la durée du travail, les heures supplémentaires. **Avec ces ordonnances, tout pourra être remis en cause par entreprise** : salaires, conditions de travail, travail de nuit, recours aux CDD, causes de licenciements

- ☞ consultations 100% patronales contre les syndicats de salariés dans les petites entreprises
- ☞ moins de droits pour les élus du personnel c'est moins de défense pour les salariés

Tout le monde est attaqué :

Pour les agents du service public c'est :

- ☞ blocage des salaires avec le gel du point d'indice
- ☞ mise en place de la journée de carence
- ☞ suppression de 120 000 postes

Augmentation de la CSG : c'est une attaque contre la Sécurité Sociale.

Pour les retraités et les fonctionnaires c'est 200 € en moins par an !!!

« Et c'est pas fini ! »

- Suppression de milliers d'emplois aidés
- Suppression du compte pénibilité
- Diminution des APL

Ces ordonnances détruisent le code du travail, menacent le CDI, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

Depuis 30 ans on décortique le code du travail et il n'y a jamais eu autant de chômage !

C'est inacceptable ! Abandon des ordonnances Macron !

Mardi 12 Septembre il faut se faire entendre !

10h30 Place Cadelade au Puy En Velay

Tous et toutes ensemble : grève, arrêts de travail et manifestation unitaire